NOTICE

- o Dessiner votre maison
- o Dessiner les voies (trottoir, rue, etc...) en précisant votre limite de propriété
- o Tracer l'emplacement des réseaux
- o Indiquer la sortie d'eaux usées de votre habitation
- o Positionner le branchement réalisé par rapport à un point fixe (angle maison, poteau, etc...)
- o Indiquer l'emplacement de votre réseau d'eau pluviale

